

## Pour info :

Le Centre Social perçoit des subventions de la Commune nouvelle, de la CAF et de la MSA.

SÈVREMOINE  
Commune nouvelle



santé  
famille  
retraite  
services  
L'essentiel & plus encore

L'inscription se fait par internet via un **portail famille** (un lien vous est nécessaire, contactez-nous si vous ne l'avez pas reçu par mail).

## Participation financière des familles

Quotient Familial	Tarif à l'heure	Repas
0 à 600 €	0.59 €	3.90 €
601 à 720 €	0.93 €	3.90 €
721 à 882 €	1.12 €	3.90 €
883 à 999 €	1.62 €	3.90 €
> 1000 €	1.78 €	3.90 €

### SUPPLÉMENT sortie

3 € pour la demi-journée

6 € pour la journée



\* Pensez à nous communiquer votre nouveau quotient familial en cas de changement.

- **Compris :** le goûter.
- **Non compris :** l'adhésion familiale au Centre Social Indigo (9€ pour l'année civile). Votre enfant peut prendre son **petit déjeuner** à l'accueil de loisirs ; mais c'est à vous de le fournir.
- Pour le règlement des factures, afin de faciliter la gestion des encaissements et pour ne pas vous obliger à vous déplacer, nous privilégions désormais le **prélèvement bancaire**. Les prélèvements auront lieu le **15 septembre**. Pour cela, si vous ne l'avez pas encore fait, merci de nous transmettre le **mandat rempli et signé avec un RIB**. (téléchargeable sur le site du centre social ou le portail famille). Il est également possible de payer par carte bancaire (à l'accueil), de nous effectuer un **virement** (coordonnées bancaires affichées sur la facture) ou de nous faire parvenir à l'accueil des chèques vacances et chèques CESU avant le 10 du mois suivant si vous êtes prélevé (facture fin août).

# ACCUEIL DE LOISIRS

## DE 7H15 À 18H30

4\* - 11  
ANS

\*avoir  
4 ans  
en 2023

# VACANCES D'été St André 2023

à la Maison de l'Enfance, rue Augustin Vincent  
et au restaurant scolaire, route du cimetière, St André de la Marche

du lundi 10 au vendredi 28 juillet



Inscriptions du 5 au 20 juin sur l'Espace famille

# Thème de l'été = L'Aventure

## DU 10 AU 13 JUILLET : L'AVENTURE COMME À LA TÉLÉ

(FERMÉ LE 14 JUILLET)

Des défis à relever dans des jeux d'énigmes, de réflexion ou des épreuves sportives



**mercredi 12 Juillet = 9H-17H30 (SUPPLÉMENT 6€)**

Sortie au labyrinthe de Carquefou

*Prévoir un pique-nique avec boisson pour le midi, le goûter est fourni.*

## DU 17 AU 21 JUILLET : SUR LA ROUTE DES EXPLORATEURS

Et si pour une semaine, on se prenait pour de grands explorateurs partant à la conquête du monde et à la recherche de trésors disparus !

**mercredi 19 Juillet = 9H-17H30 (SUPPLÉMENT 6€)**

Sortie à Terra Botanica

*Prévoir un pique-nique avec boisson pour le midi. Le goûter est fourni.*



### EN CAS D'ABSENCE :

Toute absence non justifiée (*une semaine avant la date*) ne sera pas remboursée sauf sur présentation d'un certificat médical ou copie d'ordonnance.

Dans tous les cas, nous vous demandons de bien vouloir prévenir de l'absence de votre enfant aux animatrices (02 41 30 45 59) ou à l'Accueil du Centre Social (02 41 49 06 49 - [centresocialindigo@gmail.com](mailto:centresocialindigo@gmail.com)).

Le Centre Social Indigo est ouvert du lundi au vendredi de 8h45 à 12h30 et de 13h45 à 18h00. Le jeudi ouverture de 8h45 à 12h30 et de 14h30 à 18h.

Pour plus de renseignements sur le fonctionnement, consultez le règlement intérieur ou contactez-nous au 02.41.49.06.49.

## DU 24 AU 28 JUILLET : LES HÉROS AVENTURIERS

Il existe un héros en chacun de nous, et avec force et courage, en s'identifiant à divers aventuriers, ensemble nous allons poursuivre notre grande Aventure de l'été.



**mercredi 26 Juillet = 9H-18H (SUPPLÉMENT 6€)**

Sortie au parc de loisirs Le Château des aventuriers à Allonnes (85)

*Prévoir un pique-nique avec boisson pour le midi, le goûter est fourni*

### PENSEZ À APPORTER

**CHAQUE JOUR PAR ENFANT :** une gourde d'eau, un chapeau ou casquette, un vêtement de pluie, notés au nom de l'enfant et rangés dans un sac pouvant s'accrocher à un portemanteau, des chaussures confortables (les tongs ne sont pas autorisées car risque de blessures), un duvet pour les enfants faisant la sieste.



### OÙ DÉPOSER MON ENFANT ?

Accueil à la Maison de l'enfance pour tous jusqu'à 7h40 et après 18h.

Entre 7h40 et 18h, les enfants de maternelle sont accueillis à la maison de l'enfance et les enfants du CP au CM2 au restaurant scolaire (2 rue Jacques Prévert - route après le cimetière).

Possibilité de partir entre 12h et 12h30 et retour pour l'après-midi entre 13h30 et 14h sauf jours de sortie (horaires spécifiés pour chaque sortie)

A renouveler, si vous ne l'avez pas encore fait en 2023, adhésion (9€ année civile) et fiche des coordonnées et infos médicales (une par enfant).